



PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

Pour une première demande OU en cas de modification

- Copie du récépissé d'enregistrement en préfecture
- Statuts de l'association
- Liste des membres du conseil d'administration / bureau avec adresses et coordonnées
- Avis SIRENE (SIRET)

Dans tous les cas (obligatoire)

- Dossier de demande de subvention
- Annexe 1 : Bilan et/ou compte de résultat et annexes du dernier exercice clos, approuvé par l'Assemblée Générale, signés en original par le Président de l'association
- Annexe 2 : Budget prévisionnel pour l'année de la demande de subvention
- Procès-verbal / compte-rendu de la dernière assemblée générale
- Relevé d'identité bancaire
- Autres éléments que vous jugerez utile à porter à la connaissance de la commune

En fonction des cas

Si votre demande de subvention 2023 concerne :

- Un investissement
 - Annexe 4
 - Devis
- Une manifestation
 - Annexe 5
 - Annexe 3 : Si cette manifestation a déjà reçue une subvention pour les années précédentes

Si vous avez reçu une subvention pour un évènement ou une manifestation en 2023 :

- Annexe 3